

# LA VIE DE L'INSTITUT

## I.C.E.M. - SECTION DE L'ISÈRE

La section de l'Isère de l'I.C.E.M. est définitivement organisée.

Son bureau est ainsi constitué :

Président, Guillard, directeur d'école à Villard-Bonnot ; délégué à la C.E.L., Faure, directeur d'école, 33, rue Lesdiguières, Grenoble ; secrétaire, Boël, instituteur à Autrans ; responsable de *La Gerbe départementale*, Bellon, à Gavet ; responsable chargé des expositions et de la propagande, Vourlat, classe de perfectionnement, école de la Capuche, Grenoble ; membres, Mlle Bozon, directrice école, 9, cours Jean-Jaurès, Grenoble ; Trente, instituteur, Lumbin (Isère) ; Mme Faure, institutrice, 12, rue de Paris, Grenoble ; M. Campagne, instituteur à Brion.

Les camarades imprimeurs ont été les animateurs et les artisans de *La Gerbe* des petits coopérateurs de l'Isère.

Mais, d'une part, comme cette *Gerbe* doit être diffusée dans le millier de coopératives du département, elle doit avoir et aura un autre caractère. La part de l'adulte y sera importante et son impression sera assurée par un professionnel.

Aussi, conservons-nous pour les camarades imprimeurs, pour nos classes, ce trait d'union indispensable. A côté de *La Gerbe* des petits coopérateurs que nos écoles continueront à alimenter et à animer, nous aurons notre *Moisson* des petits imprimeurs de l'Isère qui établira les liens indispensables entre nos élèves.

Chaque école enverra chaque mois, si possible, 30 feuilles imprimées (le plus joli texte, la plus belle illustration de son journal ordinaire, par exemple) à M. Bellon, instituteur à Gavet, qui les assemblera et les acheminera vers nos élèves.

Nous avons fixé à *trente* le nombre de feuilles pour le départ. Nous verrons si ce nombre suffira par la suite.

Adressez donc vos feuilles imprimées sans plus attendre. Notre *Moisson* doit paraître deux ou trois fois avant les vacances.

D'autre part, pour permettre le recensement exact de nos adhérents, chacun enverra à Boël, à Autrans, les renseignements suivants sur son école :

Ecole (garçons, filles, gémifiée) de : .....  
Bureau de poste : .....  
Nom de l'instituteur : .....  
Cours : .....  
Nature du moyen d'échange : imprimerie, limographe, nardigraphe, polycopie, journal manuscrit : .....  
Titre du journal : .....  
Périodicité : .....

Genre d'activité intéressant particulièrement l'école, le maître : .....

Boël établira le fichier et Guillard établira un plan de travail, de réunions de commissions, de réalisations.

Le siège social de la filiale de l'I.C.E.M. est fixé : 33, rue Lesdiguières, à Grenoble.

Dans une réunion ultérieure, nous examinerons si nous n'aurons pas intérêt à établir des statuts, à les déposer pour jouir des avantages dont jout, par exemple, la filiale des Bouches-du-Rhône.

Vourlat organise en ce moment la participation de l'I.C.E.M. à l'exposition permanente de l'Ecole Normale d'institutrices.

Nous vous tiendrons au courant. — R. FAURE.

## DANS LA CREUSE

Sur l'initiative et sous la présidence de l'I.P. d'Aubusson, M. Picherot, ami de notre mouvement, s'est réuni, le 25 avril, le personnel de la circonscription, invité à participer à une journée pédagogique. Notre ami Bouhet, de Varseilles, DD représentant la C.E.L.

Une importante exposition, dans laquelle la C.E.L. avait sa grande place, avait été installée.

Les débats étaient organisés d'une façon originale, sur un programme prévu : texte libre, imprimerie, échanges interscolaires, correspondance, fichier documentaire, météo, graphique d'histoire, plans en relief, plans de travail, réorganisation matérielle de la classe, boîte à questions, etc...

Une sorte de « Tribune de Paris » était constituée et, autour de la table, des maîtres expérimentés, ayant fouillé certaines réalisations, intervenaient, se complétaient, et présentaient des recettes pédagogiques immédiatement applicables. Des questions étaient posées et un certain éclectisme permettaient de tirer les conclusions les meilleurs.

M. l'I.P. et Bouhet intervenaient enfin pour ponctuer ou pour couronner certaines interventions de spécialistes ou de jeunes qui en sont encore à la période des tâtonnements.

Les adhérents de la C.E.L. ne furent, certes, pas ni les moins dynamiques ni les moins loquaces.

Des brochures ont été vendues. Il a été décidé de créer une sorte d'association de coopération professionnelle et culturelle. Nous verrons l'expérience à l'œuvre.

## COMMISSION ARTISTIQUE

A la demande des camarades, il est constitué, au sein de l'Institut, une commission artistique qui étudiera toutes les questions intéressant les travailleurs qui s'y feront inscrire. Elise Freinet l'organisera et la dirigera pour le démarrage.

## AUX COOPÉRATEURS DE L' AISNE

Notre délégué départemental, notre ami Flamant, de Bucy-les-Pierrepont, devant se rendre à Cannes au début des vacances, accepte de transporter les vieux plombs que les camarades voudraient faire refondre. L'envoi devrait être fait à Flamant en temps voulu. Des instructions pour la refonte paraîtront dans les prochains numéros.

## CONFÉRENCES

Depuis octobre, Coqblin, au cours de divers déplacements à Lyon, Châteauroux, Besançon, Mulhouse, Colmar, Sélestat, Semur a traité l'un des deux sujets suivants, ou les deux simultanément :

« *La discipline éducative et la Coopérative scolaire, organisme éducatif, deux conditions essentielles à la modernisation de nos classes* ».

« *Une expérience de quinze années d'éducation nouvelle et son évolution, de Decroly à Freinet* ».

Partout un grand intérêt, partout la constatation du dynamisme de nos adhérents.

Le 20 novembre 1947, à Châteauroux, une salle nombreuse qui, deux heures et demie durant, sous la présidence de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'a écouté très attentivement et a discuté de nos techniques.

Le 27 novembre 1947, à Besançon, où on lui a demandé de retourner une seconde fois le 12 décembre 1947, pour les normaliennes et normaliens, même succès.

Les 17 et 18 février 1948, en Alsace, malgré des jours et des heures peu favorables, belles réunions à Mulhouse et Colmar.

Le 19 février 1948, à Sélestat, causerie spéciale aux normaliennes, le matin. L'après-midi, une magnifique réunion qui, grâce à nos camarades Teissier et Mlle Dissler, aux encouragements de Madame la Directrice de l'Ecole Normale et de M. Rithmuller, inspecteur primaire, a provoqué, quinze jours après, la formation d'un groupe dans la circonscription.

Le 18 mars 1948, à Semur, une belle journée pédagogique où Coqblin fut aidé par notre ami Badet, vice-président du G.E.N. de la Côte-d'Or.

Partout, joie de retrouver ceux de notre mouvement et de rencontrer des chefs compréhensifs. Partout, désir de connaître réellement l'organisation de notre « Institut de l'Ecole Moderne Française » et le travail de ses commissions, sa maison d'éditions, la C.E.L., son Ecole d'application de Vence.

En résumé, très bonne propagande. On sentait, chez les jeunes, la joie de ne pas être seuls et chez les anciens, celle de se retrouver.

Etonnement aussi chez les premiers et fierté chez les seconds de voir la vitalité de notre mouvement.

## CORRESPONDANCE INTERSCOLAIRE INTERNATIONALE

Les relations avec l'étranger restent toujours très difficiles.

Cependant, 66 écoles françaises ont participé à la correspondance avec la Belgique. D'autres avec les écoles Suisses, Luxembourgeoises, mais 100 écoles attendent encore des correspondants des Amériques Nord et Sud, Scandinavie, Angleterre, Europe centrale, Russie, Afrique, Italie, Hollande, etc...

Nous aimerions pour la prochaine année scolaire, étendre nos échanges à d'autres pays du monde. Echanges de revues scolaires, dessins, documents, photos, lettres, etc...

Nous faisons appel à nos amis et collègues de l'étranger pour qu'ils nous aident à établir la correspondance en nous fournissant des adresses.

La plupart des instituteurs français connaissent une langue étrangère et peuvent faire les traductions nécessaires.

Inutile de dire l'importance pédagogique et sociale d'une telle réalisation et tout le profit qu'en retireront élèves et instituteurs.

Amis de l'étranger, écrivez-nous.

Nous ouvrons nos listes dès maintenant pour prendre un bon départ à la prochaine rentrée d'octobre.

Faites-vous inscrire.

Nous conservons les adresses des camarades qui n'ont pas eu de correspondants cette année.

\*  
\*\*

### Correspondance scolaire internationale

Retourner C.E.L., Cannes, avec une enveloppe timbrée :

Nom : .....

Adresse : .....

Age scolaire des élèves : .....

Nombre d'élèves : .....

Nombre de classes correspondantes demandées :

a) Correspondance collective : .....

b) Correspondance individuelle : .....

Nationalité demandée par ordre de préférence :

a) .....

b) .....

c) .....

d) .....

Éditez-vous un journal scolaire ? .....

Connaissez-vous une langue étrangère ? .....

Connaissez-vous l'Espéranto ? .....

## COMMISSION DU FICHER

Pour la mise au point définitive de quelques fiches qui pourrait communiquer les documents suivants ?

Croquis du safran ;

Croquis du jujubier commun ;

Photo suggestive des chutes du Niagara ;

Photo du discobolè grec ;

Dessin ou bonne photo du rat musqué.

Adresser croquis ou photos à Galland, instituteur, Châtillon-en-Diois (Drôme), chargé de la mise en page.

## CHRONIQUE DES ÉCHANGES

### Classes de « Petits » Divers

#### Apprentissage de la lecture

#### par l'imprimerie

Lombard, St-Quentin-le-Verger (Marne).

Fort, Fontaine-les-Grès (Aube).

Fradet-Féraud, Montchardon-Iseron (Isère).

### Correspondances à supprimer

Equipe 367: Pacquet (Allier). — Equ. 426:

Mme Sence (Nord). — Equ. 399: Mme Bourgeois. — Equ. 221, 222, 227: Hœrdt (Bas-Rhin).

— Equ. 220: Girard (Doubs). — Equ. 482: Mme Pellafigue (Htes-Pyr.). — Equ. 338: Achard

(Isère). — Equ. 339: Doucet (Seine-et-Oise).

## LES FOYERS RURAUX

Un de nos vieux adhérents, Robert Noyet, instituteur à Saint-Ouen-les-Besaces (Calvados), est parvenu à des réalisations exemplaires dans son village par l'organisation d'un Foyer Rural.

Les Foyers Ruraux ont pris un très grand développement dans certains départements. Nous en parlerons dans un prochain numéro. Les camarades qui désirent des renseignements, pourront écrire de notre part à Noyet ou demander le Bulletin Intérieur de l'Education Populaire qui publiera des documents sur la question.

\*  
\*\*

Le Congrès de Toulouse a fait sien le vœu de l'Association Nationale du personnel des Cours complémentaires proposant le classement comme matière à option, au titre des travaux manuels, dans la seconde série des épreuves du « Brevet d'Études du premier cycle du Second Degré », et éventuellement de l'« Examen de Sortie des Cours Complémentaires », d'une épreuve de gravure sur linoléum, d'après maquette dessinée par le candidat.

Rapporteur : NICOLAS, professeur au C.C.,  
11, rue Carnot, Noisy-le-Sec (S.-et-O.).